



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



	SOMMAIRE	2
01	L'UNION RÉGIONALE DES CAUE D'ÎLE-DE-FRANCE	5
	Missions	6
	Gouvernance	7
	Fonctionnement de l'association	7
	Assemblée générale & conseil d'administration	8
	CONSEIL,	
02	EXPERTISE	
UZ	& FORMATION	11
	Engagés pour la biodiversité	12
	L'Observatoire de la qualité architecturale du logement en Île-de-France	18
	La démarche Bâtiments durables franciliens	26
	Formation professionnelle	30

	SENSIBILISATION,	
03	PÉDAGOGIE &	
	DIFFUSION CULTURELLE	35
	Les enfants du patrimoine	36
	20 voyages d'architecture	40
	Les architectes et paysagistes dans les classes	44
	COMMUNICATION	
04	&	
UT	RESSOURCES	47
	Le portail RES'AUE	48
	L'Abécédaire du particulier	50
	Le site internet & les réseaux sociaux	52
Ω5		
05	PARTENARIATS	55
	Actions fédérales	56
	Instances régionales	56
	Ils nous accompagnent	57
	Ekopolis	58









L'UNION RÉGIONALE **DES CAUE** D'ÎLE-DE-FRANCE

Missions

Gouvernance

Fonctionnement de l'association

Assemblée générale & conseil d'administration

L'UNION RÉGIONALE DES CAUE D'ÎLE-DE-FRANCE

Les huit CAUE franciliens ont fondé en 2000 une Union régionale : Les CAUE d'Île-de-France. Cette association loi 1901 valorise les actions des CAUE franciliens et coordonne les actions réalisées à l'échelle de la Région par les équipes des CAUE franciliens, soit plus de quatre-vingt professionnels.

Missions

- **Représenter et promouvoir les CAUE** auprès des institutions, des services de l'Etat et de toutes les instances régionales ;
- Valoriser les actions des CAUE franciliens auprès de tous les publics;
- · Coordonner des actions spécifiques d'intérêt régional;
- Être au service des CAUE franciliens en proposant des ressources partagées et en étant un lieu d'échange de savoir-faire et d'expériences, en coordonnant des actions de formation et des échanges techniques entre les personnels des 8 CAUF franciliens.

Gouvernance

L'association est présidée par **Philippe Laurent**, Maire de Sceaux (92) et président du CAUE des Hauts-de-Seine.

La direction de l'association est assurée en alternance par 2 des 8 directeurs des CAUE franciliens.

Ces deux directeurs délégués de l'URCAUE IDF sont désignés par l'assemblée des 8 directeurs pour une durée de 2 ans. En 2019, la direction de l'URCAUE IDF a été assurée par Laurence Duffort (directrice du CAUE de Paris) et Grégorie Dutertre (directrice du CAUE de Seine-et-Marne) jusqu'en septembre 2019, puis par Grégorie Dutertre et Laëtitia Grigy (directrice du CAUE du Val-de-Marne).

Fonctionnement de l'association

Les missions menées par les CAUE d'Île-de-France sont réalisées grâce à :

- L'ensemble des personnels des CAUE franciliens qui participent aux actions régionales via des groupes de travail thématiques ou sur des projets spécifiques;
- Une équipe de trois salariées qui assure les fonctions de gestion administrative, de coordination et de communication de l'association :

Lisadie Dutillieux — coordinatrice régionale, architecte *lisadie.dutillieux@caue-idf.fr*

Armelle Erdogan — assistante de gestion contact@caue-idf.fr

Mathilde Lull — chargée de communication, architecte *mathilde.lull@caue-idf.fr*

L'année 2019 a été marquée par le départ de **Romain Fonteneau**, coordinateur régional de l'association. **Jean-Bernard Nutten**, chargé de mission en service civique au sein du CAUE de Paris, a également contribué à la vie de l'association grâce à une mise à disposition.

Assemblée générale & conseil d'administration

L'Assemblée générale de l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France se compose de membres actifs qui sont les CAUE d'Île-de-France ayant acquitté leur cotisation, représentés par leur président.e et leur directeur.trice. Siègent au Conseil d'administration, les huit président.e.s des CAUE d'Île-de-France membres de l'association, et les huit directeur.trice.s des mêmes CAUE ou leurs représentants respectifs.

Les présidents

M. Jacques Baudrier, président du CAUE de Paris;
M. Jérôme Guyard président du CAUE de Seine-et-Marne;
M. Philippe Benassaya, président du CAUE des Yvelines;
M. Olivier Clodong, président du CAUE de l'Essonne;
M. Philippe Laurent, président du CAUE des Hauts-de-Seine;
Mme Pascale Labbé, présidente du CAUE de
Seine-Saint-Denis;
Mme Yannick Piau, présidente du CAUE du Val-de-Marne;
Mme Véronique Pélissier, présidente du CAUE du Val-d'Oise.

Les directeurs

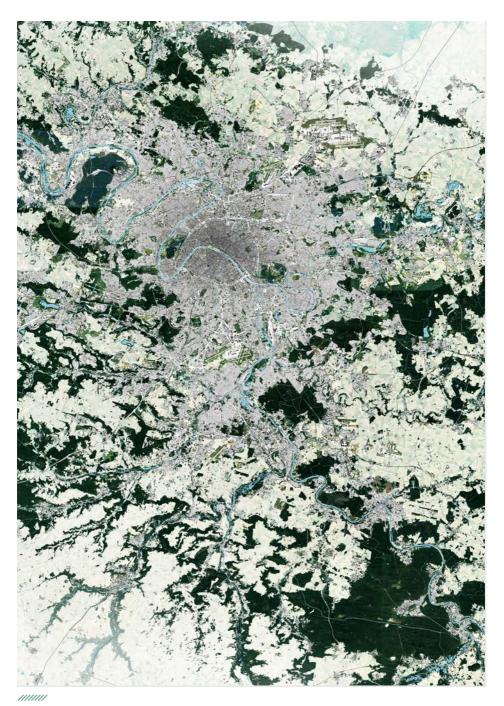
Mme Laurence Duffort, directrice du CAUE de Paris ; Mme Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice du CAUE des Yvelines ;

Mme Valérie Kauffmann, directrice du CAUE de l'Essonne ; M. Jean-Sébastien Soulé, directeur du CAUE des Hauts-de-Seine :

Mme Grégorie Dutertre, directrice du CAUE de Seine-et-Marne ;

M. Jean-Michel Payet, directeur du CAUE de Seine-Saint-Denis :

Mme Laëtitia Grigy, directrice du CAUE du Val-de-Marne; Mme Odile Drouilly, directrice du CAUE du Val-d'Oise.



Carte de l'Île-de-France







CONSEIL, EXPERTISE & FORMATION

Engagés pour la biodiversité

L'Observatoire de la qualité architecturale du logement en Île-de-France

La démarche Bâtiments Durables Franciliens

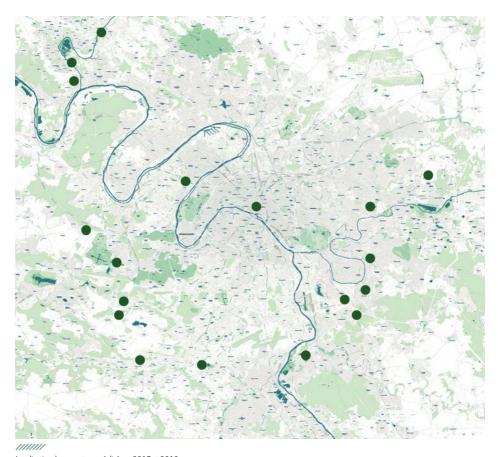
Formation professionnelle

ENGAGÉS POUR LA BIODIVERSITÉ

En 2019, la DRIEE s'est engagée auprès des CAUE d'Île-de-France pour poursuivre la démarche initiée en 2017 grâce à l'AMI « Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale ».

Cette nouvelle étape : Arpenter, Expérimenter, Mettre en œuvre la biodiversité+, s'inscrit dans le cadre de l'évaluation du SRCE en partenariat avec de nombreuses institutions (ARB, AEV..).

Accompagnés par Carine Dartiguepeyrou, politologue et prospectiviste, les CAUE franciliens ont ainsi proposé 6 parcours / arpentages au cours desquels les participants ont pu s'exprimer et échanger sur les valeurs associées selon eux à la biodiversité

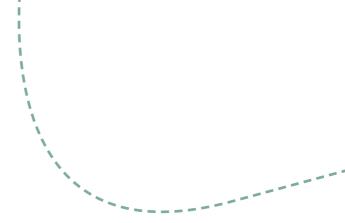


Localisation des arpentages réalisés en 2017 et 2019

Ces arpentages ont permis d'expérimenter une approche singulière pour :

- Faire de la biodiversité une priorité;
- Faire émerger et partager les valeurs singulières qui traduisent les représentations des différents acteurs impliqués (collectivités territoriales, élus et agents administratifs, citoyens, entreprises, associations, chercheurs et experts...) et qui permettent d'envisager la construction de stratégies territoriales pour la biodiversité;
- Trouver des valeurs « synergie » pour faciliter la mise en oeuvre et la prise de décision multi-acteurs.

Conseil & expertise



Les arpentages

La coulée verte du ru de Liesse (95), un corridor d'intérêt écologique, paysager et patrimonial

Comment concilier l'amélioration de la biodiversité et de la fonctionnalité de ce corridor avec les projets d'urbanisation et la future forêt ?

Du ru Saint Baudile à l'emprise A 103 (93), un corridor écologique entre la Haute Ile et le Plateau d'Avron Un NPNRU peut-il conjuguer la fonctionnalité écologique d'une trame verte et bleue avec une densification urbaine?

Le lac Montalbot (91), un espace naturel aux portes de la métropole

En amont, la biodiversité peut-elle faire lien entre les acteurs et les projets ?

Quartier Woodi à Melun (77), construire un écoquartier sur une frange entre ville et monde agricole

Comment faire de la biodiversité et d'un corridor écologique des atouts pour donner de l'épaisseur à un projet en cours ?

Le ru de Chantereine (77), affluent de la Marne à la frontière de l'agglomération parisienne

La biodiversité peut-elle façonner un projet transversal et faire lien entre acteurs et usagers ?

L'ex-VDO et ses abords (94), un maillon structurant pour la trame verte et bleue

Fonctionnalité écologique et urbanisation : ces deux enjeux sont-ils compatibles ?



Les perspectives 2020

Les CAUE d'Île-de-France ont organisé le jeudi 27 février 2020 une matinée de restitution du travail qu'ils ont mené autour des valeurs associées à la biodiversité. Ce séminaire de restitution et d'échanges a été proposé aux participants aux arpentages de 2019 et aux acteurs de la biodiversité, afin de poursuivre la réflexion sur les pistes d'actions à mettre en place à l'échelle des territoires.

De septembre 2020 à l'automne 2021, l'opérationnalité des pistes d'actions issues du séminaire seront expérimentées dans nos territoires.

Cette étape s'articulera en trois temps :

1- Evaluation et préparation

Evaluation de la pertinence de l'entrée par les valeurs par un panel représentatif des participants aux arpentages de 2019. Choix d'actions concrètes à mettre en oeuvre sur des territoires « tests » ;

2- Retour sur le terrain

Expérimentations, mise en pratique des propositions;

3- Evaluation de la démarche par les différents acteurs La chercheuse Carine Dartiguepeyrou pourra être sollicitée sur les temps d'analyse.











.....

Photographies prises lors des différents arpentages 2019

L'OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DU LOGEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE

L'Observatoire est un outil de valorisation de la qualité architecturale du logement en Île-de-France. Il a été créé en 2005 par les 8 CAUE d'Île-de-France à la demande de la Direction Générale du Patrimoine et de la Direction régionale des affaires culturelles de la région Île-de-France.

L'Observatoire interroge la qualité architecturale du logement et ses conditions d'émergence en analysant des opérations de logements habités depuis plus de deux ans. Celles-ci sont étudiées selon plusieurs critères évolutifs, dont des critères de pérennité, d'insertion et d'usage. L'Observatoire met ainsi à disposition des professionnels des ressources sur la qualité architecturale par la rédaction de retours d'expérience et de publications thématiques, l'animation de séminaires de réflexion, le montage d'expositions et de visites d'opérations.

Habiter

////////

Affiche du colloque 2019, Habiter demain la métropole

Laurence Duffort, directrice du CAUE de Paris, représente l'Observatoire au sein d'un groupe de réflexion interministériel sur la qualité d'usage et la qualité architecturale des logements sociaux. Elle apportera son expertise pour contribuer aux propositions de ce groupe de réflexion.

Le séminaire "Habiter demain la métropole"

Le groupe de travail de l'Observatoire, en partenariat avec le Centre de Recherche sur l'Habitat - UMR 7218 LAVUE, avec le soutien du PUCA et de la DRAC Île-de-France a conçu et animé le colloque « Habiter demain la métropole », qui s'est tenu le 18 janvier 2019 à l'Arche de la Défense.

Ce séminaire a invité chercheurs, élus et professionnels du cadre de vie à une discussion collective sur les différentes stratégies développées par les habitants pour adapter leur logement à leurs besoins : espaces en plus, transformations, cohabitations... Organisé en 4 ateliers thématiques.

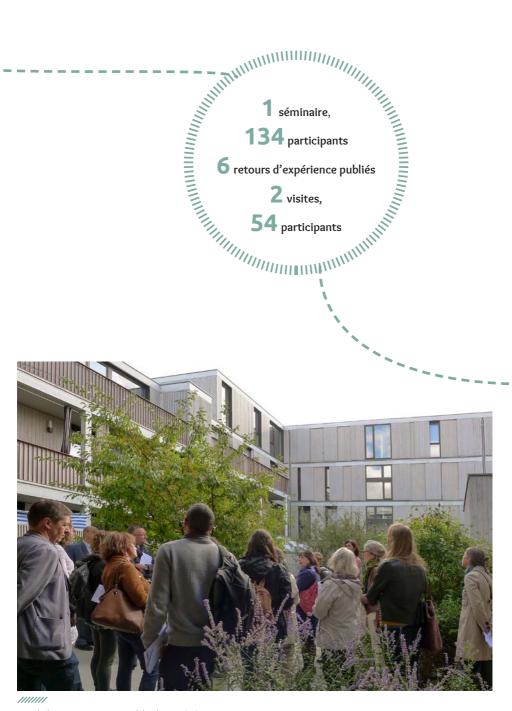
Les analyses d'opérations de logements

6 retours d'expérience sur des opérations de logements ont été publiés en 2019 :

- 90 logements et commerces dans la ZAC de la Bièvre à Bourg-la-Reine (92) ;
- 73 logements en accession au sein de l'écoquartier Carnot-Verollot à Ivry-sur-Seine (94);
- Coop Coteau, 14 logements en coopérative à lvry-sur-Seine (94);
- 10 logements individuels groupés en béton de chanvre aux Loges-en-Josas (78) ;
- 49 logements sociaux H&E à Saulx-les-Chartreux (91);
- 20 logements intermédiaires H&E à Bernes-sur-Oise (95).

Les visites

- La visite de Coop Coteau, 14 logements en coopérative à lvry-sur-Seine (94), le 29 mars 2019 a réuni 35 participants. Cette visite a été animée par Léo Garros, architecte associé, coopérateur à Atelier 15 et Elodie Bartoli, responsable du service Études et Grands Travaux à la Ville d'Ivry-sur-Seine.
- La visite de 49 logements sociaux H&E à Saulx-les-Chartreux (91), le mercredi 2 octobre a réuni 19 participants.
 La visite a été animée par Aline Harari, architecte et Jérôme Marminat, responsable habitat de l'agence de l'Essonne d'Immobilière 3F.



Visite des logements sociaux H&E à Saulx-les-Chartreux (91)

Perspectives 2020

Dans un contexte de changement climatique, la massification de la rénovation énergétique du bâti est une priorité gouvernementale. L'importance de ce vaste chantier attire l'attention de l'Observatoire de la qualité architecturale du logement en Île-de-France. Au-delà des objectifs de performance énergétique poursuivis, quels sont les effets de ces travaux sur la qualité architecturale et urbaine du logement collectif?

En 2020, L'Observatoire souhaite souligner l'enjeu actuel de transformation qualitative des logements existants et du patrimoine bâti dans le contexte de la massification de la rénovation énergétique. Le programme d'actions et de recherche sera à destination des acteurs du cadre de vie engagés dans des projets de rénovation énergétique.

- 10 interviews d'acteurs de la rénovation énergétique (ingénieurs, architectes, accompagnateur.trices de copropriétés, bailleurs, etc.);
- 1 étude en partenariat avec Alexandre Neagu, enseignant et les étudiants en master 2 - Urbanisme de l'Université de Paris Nanterre : l'effet des aides à la rénovation énergétique sur la qualité architecturale des logements ;
- 1 séminaire de lancement de l'étude lundi 9 mars 2020 au ministère de la Culture ;
- **8 retours d'expérience** sur des opérations de logements réhabilités ;
- 8 visites d'opérations ;
- 1 publication thématique Réhabilitation regroupant l'ensemble des productions réalisées en 2020.



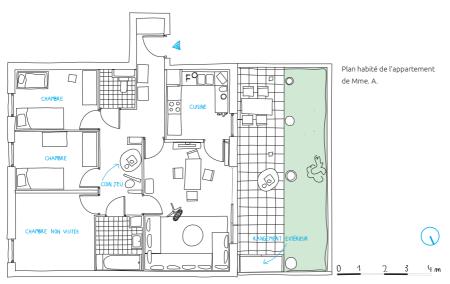




Visite de Coop Coteau, à Ivry-sur-Seine (94)

///////

Conseil & expertise









///////

Analyse d'opération «49 logements sociaux H&E dans la ZAC du Moulin à Saulx-les-Chartreux (91)

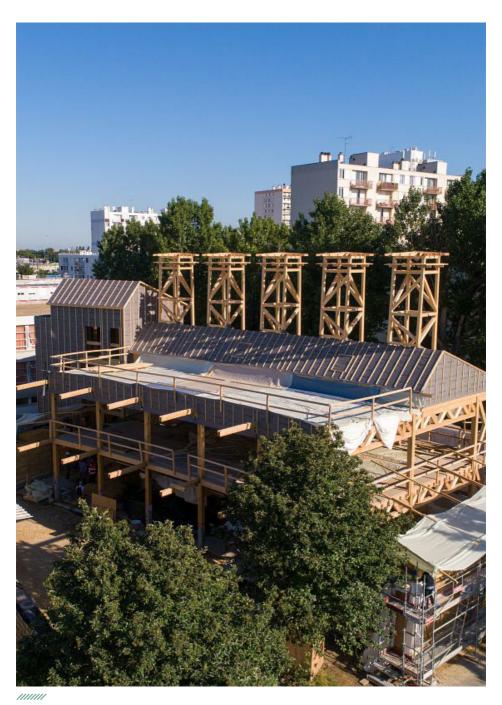
LA DÉMARCHE BÂTIMENTS DURABLES FRANCILIENS

La démarche BDF consiste à accompagner et évaluer des opérations de construction et de réhabilitation durables en Île-de-France.

Elle est un espace d'échange et d'apprentissage. S'adressant aux maîtres d'ouvrage et aux équipes de maîtrise d'œuvre qui souhaitent construire ou réhabiliter durable, de manière simple et rigoureuse, elle est ouverte à tous les acteurs intéressés à développer collectivement leurs connaissances.

C'est une démarche participative, fédératrice et contextualisée, capable d'évaluer de manière globale et qualitative les projets tout en proposant un accompagnement des acteurs (démarche alternative à la certification). Elle favorise l'intelligence collective pour mieux bâtir.

Pour soutenir cette action, Ekopolis et les CAUE d'Île-de-France ont postulé à l'appel à projet PACTE dans le but de valoriser la démarche BDF, par le biais d'organisation de rencontres interprofessionnelles et de présentation d'opérations de rénovation énergétique exemplaires.



Chantier du centre de loisirs Félix Eboué, Rosny-sous-bois (93) © P.Arcadius Quillet Rosny



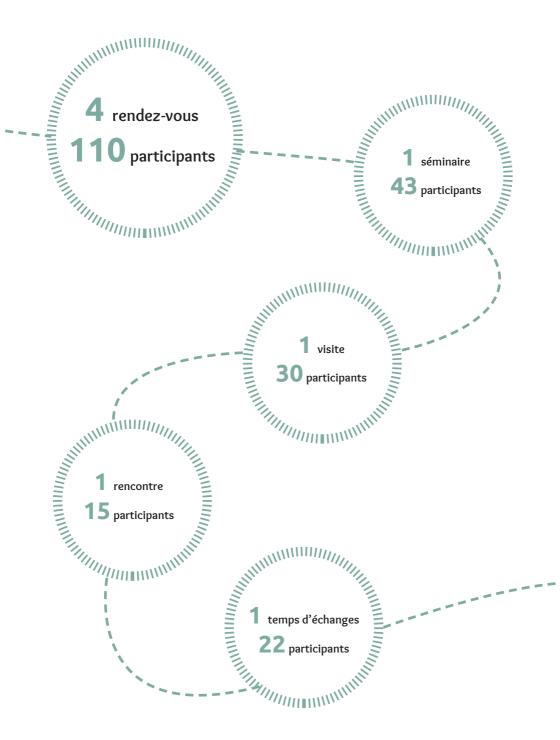
Les CAUE d'Île-de-France ont organisé en 2019 :

- le 21 mars : un séminaire pour présenter en détail la démarche et échanger avec des acteurs impliqués dans la démarche BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen) et BDF.
- Jeudi 12 septembre : une visite de chantier du Centre de loisirs Félix Eboué de Rosny-sous-Bois, issu d'une conception bioclimatique. Ce programme s'inscrit dans les sept thématiques de la démarche Bâtiments Durables Franciliens (BDF).

Ce projet d'ERP1, en phase conception, a été évalué et distingué par le label BDF niveau Or. Dans la façon d'aborder l'acte de construire, le projet cherche à produire des actions neutres voire positives vis-à-vis de l'écosystème. Issu d'une conception bioclimatique, le bâtiment sera passif et innovant dans sa structure, sa technique mais aussi dans la pédagogie qu'il propose.

- le 14 novembre : une rencontre de présentation de la démarche a été organisée dans le département de la Seine-et-Marne.
- le 18 novembre : autour d'architectes et de maîtres d'ouvrage, les CAUE d'Île-de-France ont proposé un temps d'échanges sur les enjeux de la démarche BDF et leur appropriation dans les projets de logements. Diverses thématiques ont été abordées : la gestion du projet, le rapport au territoire, la préservation du site, la gestion de l'eau, les choix techniques et constructifs, la qualité architecturale...

Trois opérations ont été présentées, pour initier une réflexion commune et une transmission des bonnes pratiques et des écueils à éviter.



FORMATION PROFESSIONNELLE

Depuis la Loi CAP, les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement disposent de droit d'un agrément pour la formation des élus mentionné à l'article L. 1221-1 du code général des collectivités territoriales. Suite à la procédure Datadock, l'Union régionale est référencée auprès des OPCO, ses formations peuvent donc être prises en charge.

"Forts de leur connaissance du territoire francilien, de leurs liens privilégiés avec de multiples acteurs et de leur savoir-faire technique et pédagogique, les CAUE d'Île-de-France proposent des programmes de formation permettant aux élus, aux représentants de la maîtrise d'ouvrage publique et privée et aux professionnels des collectivités, de mieux appréhender les problématiques complexes liées à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement. Dans un contexte économique, social, urbain et environnemental marqué par des mutations de plus en plus rapides, la formation professionnelle, régulière au fil du temps, est nécessaire pour s'adapter aux changements, anticiper les enjeux et relever les défis du développement urbain. Les CAUE d'Île-de-France mettent leur expertise à votre service."

Philippe Laurent, Président des CAUE d'Île-de-France

CAUE D'ÎLE-DE-FRANCE



Visuel du catalogue de formations 2019



VOIR ET COMPRENDRE L'ARCHITECTURE

Public

Non-architectes. Personnels administratifs et techniques de structures liées à l'architecture et à l'urbanisme, agents des collectivités, urbanistes, assistants à la maîtrise d'ouvrage, personnels de bureaux d'études, animateurs de la concertation, personnels des CAUE, guides du patrimoine...

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les bases d'une histoire de l'architecture : évolutions et références ;
- Comprendre les composants et aspects de l'architecture : lumière, espace, volume, structure ;
- Savoir analyser, comprendre et appréhender la qualité architecturale.

ARCHITECTURES DE LA VILLE, HÉRITAGES ET TRANSFORMATIONS

Public

Instructeurs de permis de construire et agents des services d'urbanisme des collectivités locales et de l'État. La formation peut intéresser également d'autres services ayant trait à l'aménagement : habitat, foncier, bâtiments, environnement et développement durable.



Objectifs pédagogiques

- Pouvoir nommer les éléments de la construction, savoir les reconnaître :
- Reconnaître les caractéristiques des types architecturaux franciliens;
- Examiner les principes et tendances de l'architecture des XXe et XXIe siècles ;
- Apprécier les caractéristiques techniques et esthétiques des matériaux de parement ;
- Comprendre les enjeux d'insertion dans la transformation du bâti existant ;
- Améliorer l'insertion de qualité d'une nouvelle construction.

Perspectives 2020

Les CAUE d'Île-de-France peuvent concevoir des formations sur-mesure pour répondre aux besoins spécifiques des équipes.

Les CAUE d'Île-de-France proposeront 2 cycles de formation en 2020 :

- Voir et comprendre l'architecture
- Formation pour les élus







SENSIBILISATION, PÉDAGOGIE & DIFFUSION CULTURELLE

Les enfants du patrimoine

20 septembre 2019

Les Journées Nationales de l'Architecture

20 octobre 2019

Les architectes et paysagistes dans les classes

Année scolaire 2018 - 2019

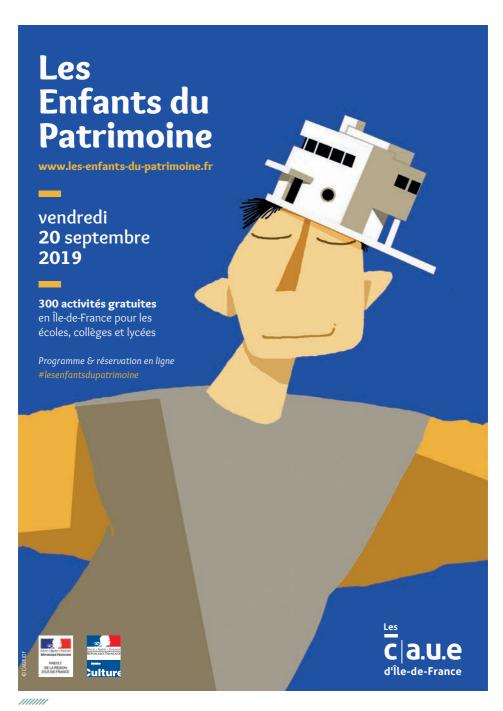
LES ENFANTS DU PATRIMOINE

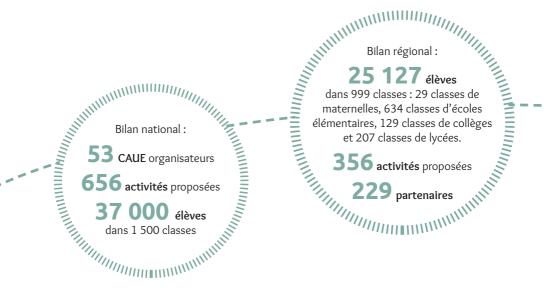
Depuis seize ans, l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France s'engage pour que les jeunes franciliens bénéficient d'un accès privilégié au patrimoine historique et contemporain de leur territoire.

Soutenue par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'opération propose pendant une journée, la veille des Journées Européennes du Patrimoine, plus de 300 activités gratuites, entièrement dédiées au public scolaire : visites guidées, ateliers, parcours, contes...

Les Enfants du patrimoine est une occasion pour les CAUE de susciter un appétit pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage : une autre manière de rendre le jeune public curieux et attentif à son cadre de vie et investi dans son évolution. Enfin, cette journée permet aux enseignants de renouveler leur pratique, de l'enrichir d'une pédagogie active hors les murs de l'école.

Suite à la demande du Ministère de la Culture de déployer nationalement les *Enfants du Patrimoine*, les CAUE d'Île-de-France ont sollicité la FNCAUE pour entraîner d'autres CAUE dans la démarche. En 2019, l'opération s'est tenue également sur 45 autres départements.





Communication & site internet

Une affiche a été diffusée dans tous les établissements scolaires d'Île-de-France par l'intermédiaire des CAUE, des trois rectorats de la Région et des inspections académiques. Les CAUE d'Île-de-France et la Fédération nationale ont travaillé au déploiement du nouveau site Internet de la manifestation. Cette refonte a permis d'en faire une vitrine nationale et un outil de gestion numérique propre à répondre aux besoins de tous les CAUE. Son lancement est intervenu en mai 2019.

Sur le site www.les-enfants-du-patrimoine.fr:
108 918 pages vues
9 632 visiteurs contre 7 527 en 2018

Perspectives 2020

En 2020, le déploiement de la manifestation sur l'ensemble du territoire national se poursuit, en partenariat avec la FNCAUE. Une nouvelle édition aura lieu le vendredi 18 septembre 2020.







///////

De gauche à droite : atelier d'écriture à la maison Triolet-Aragon (78), visite de la préfecture des Hauts-de-Seine (92), visite contée à l'Abbaye de Maubuisson (95).

20 VOYAGES D'ARCHITECTURE

À l'occasion de la troisième édition des Journées Nationales de l'Architecture, les CAUE d'Île-de-France ont proposé aux franciliens un programme de leçons d'architecture itinérantes.

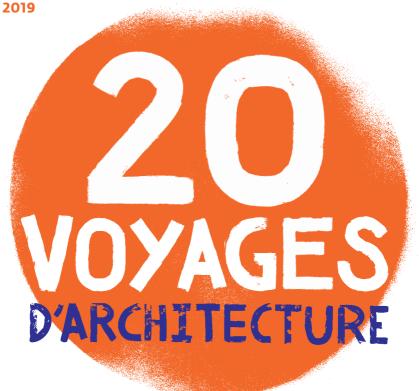
Chaque leçon est un voyage dans la région. Elle consiste en un trajet en car, à pied, à vélo, en bateau à destination d'une réalisation architecturale emblématique de la région qui fait l'objet d'une visite.

Les 20 leçons proposées au public ont articulé approches historiques et problématiques contemporaines. Elles ont conjugué toutes les dimensions de l'architecture, du bâtiment à l'urbain, de l'espace public à l'espace privé. Elles offrent des regards et des connaissances sur divers types de programmes : logements, équipements publics, espaces verts, industrie...

Les journées nationales de l'architecture



LE DIMANCHE 20 OCTOBRE



DES LEÇONS ITINÉRANTES À PIED, À VÉLO, EN CAR OU EN BATEAU, DANS TOUTE LA RÉGION, AVEC LES CAUE D'ÎLE-DE-FRANCE

Programme et inscription sur : www.caue-idf.fr Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux #20VoyagesdArchitecture







Communication & réseaux sociaux

Sur Facebook, un évènement a été créé dès la rentrée de septembre et alimenté toutes les semaines jusqu'à l'évènement par des informations relatives aux leçons itinérantes et divulguées en avant-première. Un jeu concours proposant de gagner une place tous les trois jours pour un voyage a été proposé.

- Facebook : 1 100 personnes «intéressées» et 17 600 personnes touchées par l'événement.
- Instagram : 162 publications #20voyagesdarchitecture

Perspectives 2020

En 2020, les Journées Nationales de l'Architecture se tiendront les 16, 17 et 18 octobre. Une offre complémentaire aux voyages d'architecture sera proposée, permettant au grand public de suivre un voyage en autonomie ou en petit groupe grâce à un livret de voyage.









Photographies prises lors des Voyages d'architecture 2019

///////

LES ARCHITECTES ET PAYSAGISTES DANS LES CLASSES

Les architectes et paysagistes dans les classes est un dispositif de mise en relation de professionnels et d'enseignants, les invitant à construire ensemble l'intervention d'un professionnel (architecte, paysagiste) bénévole en milieu scolaire pour parler d'architecture, de ville et de paysage.

Pour mener à bien cette opération, l'Union régionale des CAUE s'est associée, depuis 2011, avec l'Ordre des architectes d'Île-de-France, la Fédération Française du Paysage d'Île-de-France et les Académies de Paris, Créteil et Versailles.

En concertation avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France, les CAUE d'Île-de-France ont proposé pour l'année scolaire 2018-2019 de faire évoluer ce dispositif, pour concentrer les interventions sur une seule journée à l'occasion de la Journée Nationale de l'Architecture pour les Classes, le vendredi 19 octobre 2018.

De la maternelle au lycée, toutes les classes ont pu s'inscrire gratuitement afin de bénéficier d'une programmation riche et variée dans les établissements ou hors-les-murs.

Le 19 octobre 2018:

30 activités différentes au programme

14 conçues par les CAUE

45 classes franciliennes, du CP à la Première, soit environ 1 170 élèves



Atelier pédagogique proposé lors de la journée du 19 octobre 2018 © CAUE de Paris

Différents sites partenaires ont proposé des visites dans toute la région afin de faire découvrir spécifiquement aux élèves la richesse de l'architecture contemporaine.

En tout, 30 activités différentes étaient au programme de la journée du 19 octobre dont 14 conçues par les CAUE. Elles ont rassemblé 45 classes franciliennes, du CP à la Première, soit environ 1 170 élèves.



COMMUNICATION & RESSOURCES

Le portail RES'AUE

http://resaue.caue-idf.fr/

L'Abécédaire du particulier

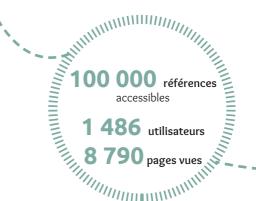
www.caue-idf.fr/abecedaire

Le site internet & les réseaux sociaux

www.caue-idf.fr Facebook : LES.CAUE.IDF

Instagram: caue idf

LE PORTAIL RES'AUE



Les documentalistes des CAUE d'Île-de-France ont engagé en 2011 un projet de mutualisation du traitement de l'information, avec d'une part la mise en commun de leurs fonds documentaires respectifs et d'autre part la mise en place d'une nouvelle organisation facilitant l'élaboration de nouveaux produits et services documentaires.

Pleinement opérationnel depuis 2012, le portail documentaire RES'AUE offre à chacun, via Internet, un accès à l'ensemble des ressources des CAUE franciliens. Il permet d'effectuer des recherches dans les bases de données bibliographiques, iconographiques et multimédia, propose des sélections de sites pertinents et repère dans l'actualité du Web les évènements ou ressources susceptibles d'intéresser nos publics.

Fonctionnement du portail documentaire

Des dossiers thématiques en lien avec l'actualité et les actions des CAUE sont proposés dès la page d'accueil.

Les documentalistes ont mis en place un dispositif de veille thématique (SCOOP-IT) qui permet de sélectionner les meilleures pages du web en rapport avec l'actualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement en Île-de-France. Cinq thèmes font aujourd'hui l'objet de cette veille quotidienne :

- Urbanisme et aménagement
- Habitat et logement
- Paysage et agriculture
- Architecture et construction
- Environnement et énergie

4 CAUE sont investis dans ce travail quotidien de gestion de l'information.

Fréquentation & utilisation

Les membres des équipes des CAUE sont les premiers bénéficiaires et utilisateurs des services de ce portail mais on constate une utilisation croissante de la part d'utilisateurs extérieurs, notamment des étudiants et des collectivités.

Perspectives 2020

Profitant de l'opportunité d'une importante mise à jour technique entrant dans le cadre du contrat de maintenance, le groupe de travail a souhaité faire évoluer le portail documentaire RES'AUE afin de mieux hiérarchiser les informations, valoriser les contenus et dynamiser le site. Ces évolutions ont pour objectif, d'une part d'améliorer l'ergonomie et le design des pages d'accueil et de recherche, et d'autre part de développer de nouvelles fonctionnalités visant à faciliter la création de dossiers documentaires.

En effet, les outils existants aujourd'hui en back-office sont peu performants et constituent un frein au développement de nouveaux dossiers documentaires, alors même qu'ils constituent un « produit d'appel » susceptible d'attirer de nouveaux utilisateurs.

Un cahier des charges des évolutions graphiques et fonctionnelles attendues a été transmis à l'éditeur du logiciel.

L'ABÉCÉDAIRE DU PARTICULIER

1 527 vues de la page / abécédaire

« L'Abécédaire du particulier » propose plus d'une centaine de fiches pratiques (108) pour répondre aux questions les plus fréquemment posées aux architectes, urbanistes et paysagistes conseillers des CAUE.

Des sujets aussi divers que la rénovation, l'extension, le permis de construire, l'isolation, l'étanchéité, le chauffage, la mitoyenneté, la copropriété, l'élagage, la clôture... sont abordés.

La rubrique « l'Abécédaire du particulier » a été mise en lien par de nombreux sites de CAUE, et apparaît en bonne place sur le site de la Fédération nationale des CAUE.

En 2019, le groupe de travail s'est en partie renouvelé pour accueillir notamment de nouveaux architectes conseillers. Un bilan des fiches en ligne a permis d'engager des mises à jour et la rédaction de fiches nouvelles.





suivez-nous





Q

uall » Foorall aux particuliars » l'abérédaire du particulier » Architec

ABÉCÉDAIRE DU PARTICULIER

Les CALIE d'Ille-de-France proposent une série de fiches thématiques pour répondre aux questions des particuliers en matière d'architecture, de construction, d'urbanisme et d'environnement. Ces documents n'ont pas valeur de conseil juridique. Pour y accéder, tapez un mot-clé ou cherchez dans la liste.

Mots-Clés	
< TOUTES LES FICHES	X Si

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

Architecte

Fiche mise à jour le 26/04/2017

DÉFINITION

C'est un professionnel devant être titulaire d'un diplôme reconnu par l'État (DE, DPLG, DESA, etc.) ou agréé en architecture et inscrit au tableau de l'Ordre des architectes. Il est le maître d'œuvre qui conçoit les plans des bâtiments et en dirige l'exécution pour son client, appelé maître d'ouvrage.

NOS CONSEILS

Un professionnel peut vous aider à définir votre programme, élaborer et réaliser votre projet, comprendre les règies d'urbanisme, évaluer votre budget, suivre votre chantier, etc.. Son rôle consistera notamment à veiller à ce que votre maison soit adaptée à vos besoins, qu'elle soit fonctionnelle et esthétique, qu'elle s'intègre à son environnement ou encore son coût corresponde à son usage. L'architecte vous épaulera tout au long de votre projet et vous permettra épalement, grâce à expertise, d'éviter toute déconvenue sur le chantier. Les architectes conseillers du CAUE peuvent vous aider lors de permanences gratuituses organisées dans certaines mairies et dans les CAUE. Ils ne peuvent pas, en revanche, assurer de mission de maîtirés d'œuvre.

QUESTION/RÉPONSE

Quelles sont les missions de l'architecte?

L'architecte définit l'implantation des bâtiments, leur composition, leur organisation, leur volume ainsi que le choix des matériaux et des couleurs.

Outre l'établissement du projet architectural, l'architecte est compétent pour intervenir à tous les niveaux d'un projet, de la conception à la réalisation des travaux. Le contrat d'architecte définit l'étendue de sa mission et par conséquent sa rémunération.

Mission de maîtrise d'œuvre :

- diagnostic technique
- conception (plans, détails, descriptifs des travaux)

RÈGLEMENTATION

- Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture
- Décret n° 2016-1738 du14 décembre 2016 relatif à des dispenses de recours à un architecte

FICHES ASSOCIÉES

- ARCHITECTE VOYER DE LA VILLE DE PARIS
- ARCHITECTE-CONSEILLER DES CAUE
- CONTRAT D'ARCHITECTE
- ORDRE DES ARCHITECTES

PLUS D'INFORMATIONS

Site du Conseil National de l'Ordre des Architectes, La rubrique "Travailler avec un architecte" présente le rôle de l'architecte. Le tableau des architectes permet une recherche par nom, ville ou département. > www.architectes.org/

> Conçu par l'Ordre des Architectes, le site propose, à partir de quelques informations fournies par le futur maître d'ouvrage, des agences d'architecture ou des réalisations architecturales similaires proches de chez lui.

www.architectes-pour-tous.fr/



Exemple d'un article de l'Abécédaire du particulier, en ligne sur www.caue-idf.fr

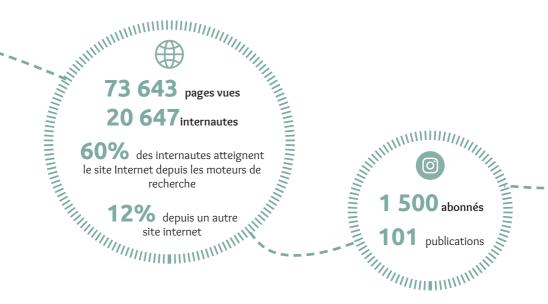
LE SITE INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

2 030 abonnés
1 916 mentions «J'aime»
54 publications

Les CAUE d'Île-de-France se sont dotés de plusieurs outils afin d'offrir un accès unique à l'ensemble de leurs ressources et mettre en place une veille collaborative dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement, de la construction, de l'environnement, du développement durable et de la sensibilisation des jeunes publics... Ces outils contribuent aussi à augmenter et améliorer la visibilité des différentes actions menées par les CAUE à destination des particuliers et des professionnels.

Site internet des CAUE d'Île-de-France

Depuis 2014, les CAUE d'Île-de-France ainsi que l'Union régionale des CAUE se sont engagés dans une démarche accrue de mutualisation de leurs outils numériques et en premier lieu de leurs sites internet. Depuis 2018, l'ensemble des sites des 8 CAUE franciliens ainsi que celui de l'Union Régionale sont orgnisés en plateforme multi-sites.



Cette plateforme permet de mettre en place des flux de contenus entre le site de l'UR et les sites des CAUE franciliens. Ces transferts automatisés d'informations visent à faciliter et améliorer la visibilité des actions à l'échelle régionale comme à l'échelle départementale en mutualisant les saisies de contenus et en proposant une multitude de vitrines pour nos actions. Cette refonte a permis également d'augmenter la performance de notre communication numérique sur tous les supports (tablette, mobile).

La page facebook

La page Facebook de l'Union régionale est active depuis le 1er janvier 2015.

Au 31 décembre 2019, elle comptait 2 030 abonnés contre 1 676 au 31 décembre 2018.

Le compte Instagram

1 500 abonnés 101 publications au 31 décembre 2019



PARTENARIATS

Actions fédérales

www.fncaue.fr

Instances régionales

Ils nous accompagnent ...

Ekopolis

www.ekopolis.fr

ACTIONS FÉDÉRALES

Philippe Laurent siège au Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des CAUE en tant que Vice-Président. Deux directeurs représentent les CAUE d'Île-de-France à la Commission technique permanente (CTP) de la Fédération nationale des CAUE. Laëtitia Grigy, directrice du CAUE du Val-de-Marne et Odile Drouilly, directrice du CAUE du Val-d'Oise sont membres de la CTP. Laëtitia Grigy est également élue au Conseil d'administration de la FNCAUE parmi les 3 directeurs représentants de la CTP. La CTP se réunit tous les 2 mois afin d'échanger sur l'état et les actions de chaque CAUE et des Unions régionales, et ainsi faire des propositions au conseil d'administration.

INSTANCES RÉGIONALES

Les CAUE d'Île-de-France siègent au sein d'instances régionales :

- la Métropole du Grand Paris;
- la Maison de l'architecture d'Ile-de-France ;
- l'Agence régionale énergie-climat d'Île-de-France ;
- l'Agence régionale de la Biodiversité ;
- la Commission de conciliation de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) ;
- la Commission régionale de l'eau.

ILS NOUS ACCOMPAGNENT...

- La Direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France (DRAC) ;
- La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France (DRIEE) ;
- La Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement en Île-de-France (DRIHL);
- La Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP);
- Les Académies de Paris, Créteil et Versailles;
- Le Centre de Recherche sur l'Habitat ;
- · L'Institut Paris Région ;
- Le Plan Urbanisme Construction et Aménagement (PUCA);
- L'Agence Régionale de la Biodiversité;
- Le Domaine national de Saint-Germain-en-Laye;
- L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville;
- L'École Spéciale d'Architecture ;
- La Fédération Française du Paysage d'Île-de-France;
- L'Ordre des architectes d'Île-de-France.

EKOPOLIS

En 2009, les CAUE de Paris, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise, réunis en Union régionale, l'ADEME, l'ARENE, la DRIEA, la DRIEE et la Région Île-de-France, se sont associés pour lancer le projet Ekopolis, pôle de ressources pour l'aménagement et la construction durables en Île-de-France.

Le portage de ce projet a été confié aux CAUE d'Île-de-France pour permettre à Ekopolis de bénéficier de leurs compétences transversales, de leurs expériences des territoires et de leur culture de projets.

Ekopolis a pour ambition de mobiliser les acteurs franciliens concernés par l'aménagement et la construction pour les aider à intégrer une approche « développement durable » à leurs pratiques, et les accompagner dans la mutation de ces dernières pour favoriser la qualité des réalisations. Il s'agit d'apporter des réponses aux professionnels sur ces problématiques en tenant compte des spécificités régionales notamment la dimension « capitale » de la région.



///////

Visite de chantier du centre de loisirs Félix Eboué, Rosny-sous-bois (93)

Le 12 décembre 2013, les CAUE d'Île-de-France, ont signé avec l'Agence parisienne du climat, Bâtir sain, la Cellule économique régionale de la construction, le Conseil régional de l'Ordre des architectes et la Société française des urbanistes, les statuts de l'association Ekopolis, loi 1901.

Les CAUE d'Île-de-France sont représentés au Conseil d'Administration de l'association. La présidence d'Ekopolis est assurée par Jacques Baudrier, président du CAUE de Paris. Les équipes des CAUE d'Île-de-France et d'Ekopolis continuent de collaborer à la mise en œuvre d'actions : visites d'opérations exemplaires, colloques, démarche Bâtiments Durables Franciliens....



Union régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Île-de-France

Bureau de coordination

c/o CAUE de Seine-Saint-Denis 153 avenue Jean Lolive 93500 PANTIN

Siège social

c/o CAUE des Hauts-de-Seine 279 terrasse de l'Université 92000 NANTERRE

N° SIRET : 438 737 884 000 33 Code NAF/APE : 7111 Z

01 48 32 40 81 contact@caue-idf.fr

www.caue-idf.fr